

Commune de Cossonay



Comptes 2012



Réf. : 06/2013

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE COSSONAY

au Conseil Communal
sur les comptes de l'année 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur les comptes de l'année 2012, arrêtés au 31 décembre 2012.

Le bilan et le compte d'exploitation sont établis conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. De même, chaque poste des comptes de fonctionnement est comparé avec le résultat de l'année précédente et le budget de l'exercice concerné.

Comme les règles régissant la tenue d'une comptabilité l'exigent, la concordance des soldes des relevés des comptes postaux et bancaires avec ceux ressortant des comptes tenus par la bourse communale a été vérifiée.

Nous portons également à votre connaissance que la fiduciaire chargée de la révision de nos comptes a effectué son contrôle les 6 et 8 mai 2013.

De plus, nous vous donnons, ci-après, quelques explications relatives aux postes qui présentent des différences significatives par rapport au budget 2012, soit :

Compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des personnes morales, + Fr. 760'326.80

Cette somme importante est composée d'un revenu extraordinaire 2011, d'une société basée sur le site de Venoge-Parc. Dans les chiffres en 2012 déjà, cette société a fermé son site de Cossonay le 31 mars dernier. Ainsi, dans le futur, nous ne recevrons plus d'impôt sur les activités de ladite société.

Compte 110.3102.1 - Journaux, annonces, recherches de personnel, + Fr. 14'507.40

Mise au concours de deux postes, l'un pour le service technique, l'autre pour la bibliothèque communale.

Compte 110.3185 - Honoraires de la fiduciaire, organe de contrôle, + Fr. 25'170.80

Analyses des finances communales et plan de financement.

Compte 110.3185.1 - Honoraires divers, + Fr. 16'304.15

Parking Management Services. Etude du stationnement des véhicules sur le territoire de la Commune de Cossonay.

Comptes 230.3189 - Charges exercices antérieurs, + Fr. 378'670.90

- Facture sociale 2011, + Fr. 306'158
Par rapport aux acomptes versés en 2011, le décompte de la facture sociale fait apparaître un solde en notre défaveur de Fr. 306'158.-.
- Association des notaires vaudois, + Fr. 56'580.00
Il s'agit du remboursement de l'acompte payé par M. Ch. Huber de la société Tip & Top Pressing Services SA, concernant l'achat de la parcelle 227 de Champ-Vionnet, à laquelle cette société a finalement renoncé.
- ASICoPe, + Fr. 7'730.25

Le décompte final 2011, fait ressortir un montant en faveur de l'ASICoPe de Fr. 7'730.25. Il s'agit d'un complément dû à une recalculon du nombre des habitants.

Compte 230.4359 - Produits d'exercices antérieurs, + Fr. 586'254.73

- Péréquation intercommunale 2011, + Fr. 354'635.00

Le décompte final de la péréquation intercommunale 2011 a été établi au mois de septembre 2012. Par rapport aux acomptes versés en 2011, il laisse apparaître un solde en notre faveur de Fr. 354'635.-

- ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée, + Fr. 156'158.23

Le décompte final de cette association au 31 décembre 2011, fait ressortir le chiffre ci-dessus, qui se compose, de :

- Part des réserves régionales de l'ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée, aux communes ayant quitté l'association au 30.6.2011, à la suite de sa dissolution, soit Fr. 12'559.73.
- Excédent des subventions régionales pour le centre social régional et les agences d'assurances sociales 2011, de Fr. 5'943.43.
- Excédents des subventions versées en 2011 pour le réseau AJERCO, Fr. 137'655.07.

Compte 352.3141 - Entretien du bâtiment administratif, + Fr. 8'180.95

Durant l'année 2012, le service technique a repris les bureaux de la bourse communale et vice versa. La bourse ayant perdu quelques mètres carrés, il a été décidé de mettre un guichet dans le couloir, afin de palier à ce manque de place. Il a fallu également mettre à jour les réseaux informatique et électrique dans ces bureaux.

Compte 357.3141 - Entretien du parking « les Chavannes », + Fr. 24'653.00

Il s'agit d'une charge complémentaire pour des travaux de peinture.

Compte 421.3111 - Petites machines et équipements de bureau, + Fr. 23'716.05

Achat d'un GPS de précision pour le service technique, ainsi que la mise en place d'un nouveau poste de travail pour ce même service.

Compte 710.3522.2 - Accueil de jour + Petite Enfance, Fr. 228'855.-

Le montant correspond aux acomptes versés en 2012.

Ceci exposé, nous vous prions de trouver ci-après les résultats des comptes 2012. Ces derniers peuvent être consultés dans leur entier sur notre site Internet ou sont à disposition, sur rendez-vous, à la bourse communale au 021.863.22.00.

BILAN

	<u>01.01.2012</u>	<u>31.12.2012</u>	<u>Evolution</u>
Total de l'actif	22'817'297.04	22'817'297.04	+ 170'961.78
Capital	995'448.07	1'058'491.11	+ 63'043.04

COMPTE D'EXPLOITATION

Excédent de revenus 2012 avant amortissements selon comptes	Fr.	1'632'954.99
Excédent de revenus 2012 avant amortissements selon budget	Fr.	638'209.00
Amélioration du résultat 2012, par rapport au budget	Fr.	994'745.99

RESULTAT 2012

	COMPTES	BUDGET
Bénéfice 2012 avant amortissements	+ Fr. 1'632'954.99	+ Fr. 638'209.00
Amortissements 2012, des postes prévus au budget	- Fr. 946'762.40	- Fr. 1'105'280.00
Amortissements supplémentaires pour 2012	- Fr. 623'149.55	Fr. 0.00
	-----	-----
BENEFICE/PERTE	+ Fr. 63'043.04	- Fr. 467'071.00
	=====	=====

La liste des amortissements et amortissements supplémentaires est consultable sur le site Internet.

EVOLUTION DES FONDS DE RESERVES
--

	au 31.12.2011	Comptes fonctionnement allocations	Comptes de réserves Recettes Transferts	Prélèvements pour amortissements	au 31.12.2012
<i>Fonds alimentés par des recettes affectées</i>	2'609'953.36				2'858'146.86
Réserve Pompiers	222'305.53				222'305.53
Réserve EC+EU	1'117'881.59	48'170.80			1'166'052.39
Réserve Réseau d'eau	1'269'766.24	200'022.70			1'469'788.94
<i>Fonds de renouvellement et rénovation</i>	1'296'170.30				1'317'870.30
Réserve Pavillon Scolaire PAM	58'300.00				58'300.00
Réserve Pertes / débiteurs	50'000.00				50'000.00
Réserve Fds Unique & Spécial suite impôts Succ.	360'000.00				360'000.00
Réserve Protection des arbres	4'950.00	11'700.00			16'650.00
Réserve Ancienne Salle de Gym	101'500.00				101'500.00
Réserve Chavannes	41'414.25				41'414.25
Réserve Bâtiments communaux sans les écoles	273'063.65				273'063.65
Réserve Réalisation place de parcs	220'770.00	10'000.00			230'770.00
Réserve Bâtiment 1 - Collège	86'172.40				86'172.40
Réserve Bâtiment 3 Aula S.gym (Part.communale)	100'000.00				100'000.00
<i>Fonds de réserves</i>	540'173.03				540'173.03
Réserve Abri PC	0.00				0.00
Réserve investissements futurs	540'173.03				540'173.03
TOTAL GENERAL	4'446'296.69				4'716'190.19

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à remercier le Conseil dans son ensemble pour la confiance qu'il lui témoigne, ainsi que pour le travail effectué. De même, elle a apprécié tout au long de l'année, la collaboration des commissions qui lui apportent une aide et un soutien précieux, avec le souci constant d'une bonne gestion du bien commun.

La Municipalité exprime ses remerciements au personnel de la Commune qui contribue au bon fonctionnement de l'administration communale.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le rapport réf. 06/2013 sur les comptes 2012
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

décide :

d'adopter les comptes communaux de l'exercice 2012 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

G. Rime

C. Pouly

Annexes : Comptes de fonctionnement
Présentation succincte des comptes
Tableau des amortissements
Rapport de l'organe de révision

Délégué de la Municipalité : M. Claude Moinat, municipal

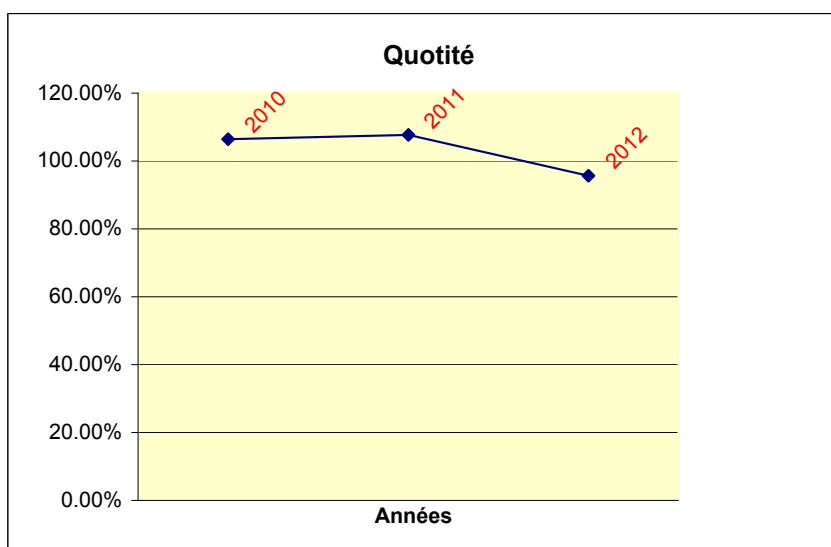
Quotité de la dette Brute

Cet indicateur mesure l'endettement brut de la collectivité par rapport aux revenus annuels.

Les valeurs indicatives suivantes sont retenues :

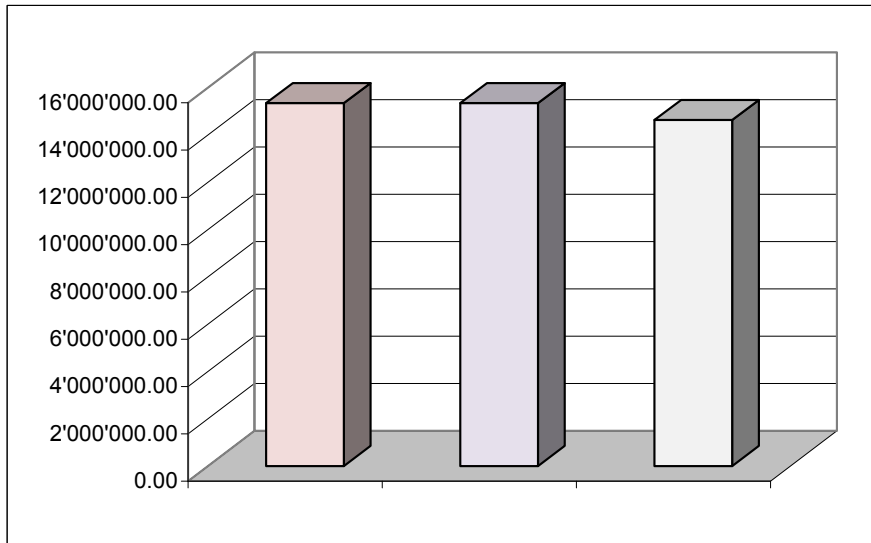
<50 %	très bon
50 - 100 %	bon
100 - 150 %	moyen
150 - 200 %	mauvais
200 - 300 %	critique
>300 %	inquiétant

Année	2010	2011	2012
Dettes à court terme	0.00	0.00	0.00
Dettes à moyen et à long terme	15'346'200.00	15'339'500.00	14'627'100.00
Engagements envers des entités part.	131'709.22	364'132.57	362'522.52
<i>Total</i>	<i>15'477'909.22</i>	<i>15'703'632.57</i>	<i>14'989'622.52</i>
Revenus du compte de fonctionnement	14'802'829.54	14'928'966.56	16'087'791.28
-Prélèvement sur les fonds	14'166.46	45'494.02	8'737.34
-Imputations internes	244'330.40	301'936.10	406'217.85
<i>Total</i>	<i>14'544'332.68</i>	<i>14'581'536.44</i>	<i>15'672'836.09</i>
Quotité	106.42%	107.70%	95.64%



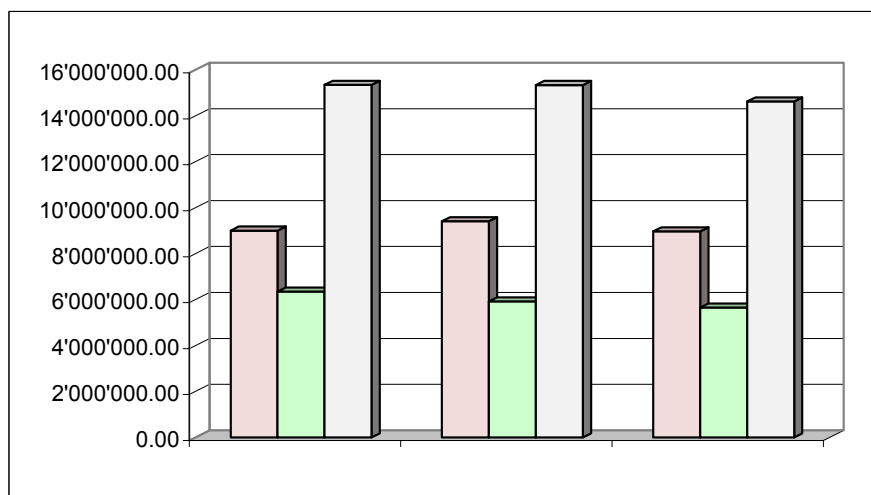
EMPRUNT A MOYEN ET LONG TERME

2010	2011	2012
15'346'200.00	15'339'500.00	14'627'100.00



DETAIL DES EMPRUNTS

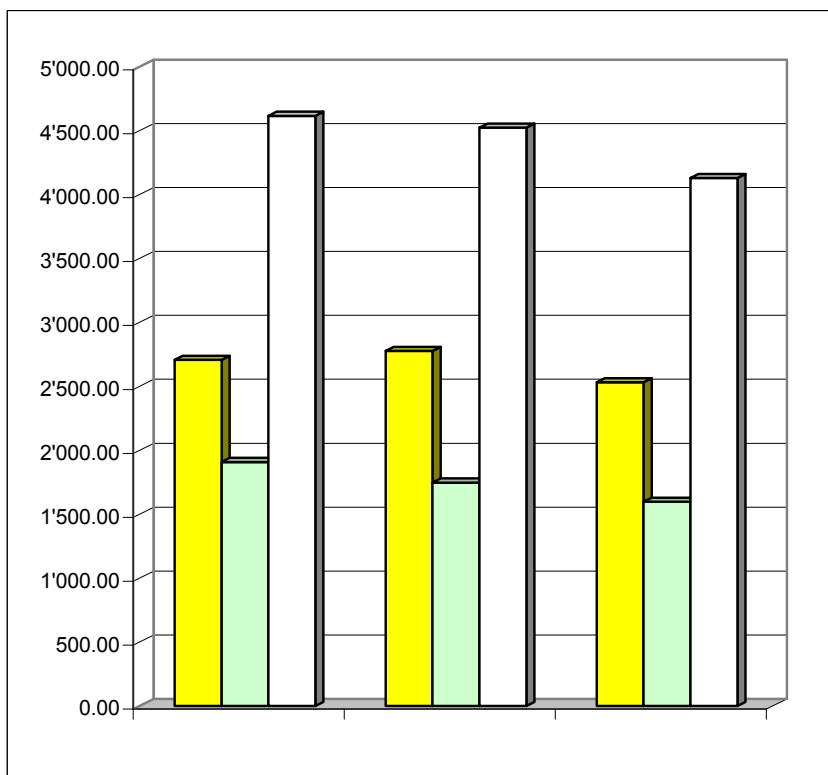
	2010	2011	2012
Commune	9'001'400.00	9'414'500.00	8'969'100.00
Ecole	6'344'800.00	5'925'000.00	5'658'000.00
Total	15'346'200.00	15'339'500.00	14'627'100.00



DETTE PAR HABITANT EMLT

	2010	2011	2012
Habitants	3324	3390	3542
Commune	9'001'400.00	9'414'500.00	8'969'100.00
Ecole	6'344'800.00	5'925'000.00	5'658'000.00
Total	15'346'200.00	15'339'500.00	14'627'100.00

Dette Habitant	2010	2011	2012
Commune	2'708.00	2'777.10	2'532.20
Ecole	1'908.80	1'747.80	1'597.40
Total	4'616.80	4'524.90	4'129.60



Présentation succincte		Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2012		Budget 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	Autorités et Municipalité	373'576.45	24'959.75	377'020.00	20'000.00				
11	Administration	1'259'759.27	406'123.80	1'190'630.00	411'130.00				
15	Affaires Culturelles+Loisirs	348'537.70	13'008.83	318'930.00					
16	Tourisme	4'568.45	2'060.00	5'000.00					
17	Sports	120'668.75		130'290.00	1'000.00				
18	Transports publics	246'168.40	24'181.65	222'900.00	24'600.00				
19	Informatique	83'263.80		64'700.00					
Total Admin. générale						2'436'542.82	470'334.03	2'309'470.00	456'730.00
20	Contentieux	18'083.75	22'177.41	4'000.00	4'000.00				
21	Impôts	246'546.42	9'410'460.98	123'500.00	8'659'600.00				
22	Service financier	2'169'383.98	1'908'071.04	2'177'637.00	1'908'211.00				
23	Amortissements et réserves	1'284'122.45	586'254.73	378'462.00					
Total Finances						3'718'136.60	11'926'964.16	2'683'599.00	10'571'811.00
31	Domaines	78'187.50	44'341.05	88'960.00	44'400.00				
32	Forêts	119'357.60	45'090.15	119'180.00	23'000.00				
Total Domaines et Forêts						197'545.10	89'431.20	208'140.00	67'400.00
350	Bâtiments Divers	172'358.25	39'090.00	186'420.00	45'000.00				
350.01	Bâtiment Gendarmerie	5'186.25	48'300.00	10'800.00	48'300.00				
351	Bâtiment Placette 13	35'173.95	51'820.00	51'500.00	51'720.00				
352	Bâtiment Administratif	39'571.00	52'200.00	37'600.00	52'200.00				
353	Bâtiment Espace Landry	8'490.80	29'024.50	13'700.00	11'000.00				
354	Bâtiment Eglis	87'596.55		87'350.00					
354.01	Bâtiment Maison de Ville	10'258.15	6'000.00	30'000.00	6'000.00				
355	Bâtiment du Funiculaire	96'310.08	92'737.34	90'300.00	93'000.00				
356	Jura-Club	1'618.30	4'385.00	7'150.00	6'000.00				
357	Parking des Chavannes	255'309.20	169'380.00	230'445.00	216'200.00				
358	Bâtiment Le Squat	4'866.15		14'250.00					
359	Bâtiments Rue Neuve	155'201.45	155'201.45	164'590.00	164'590.00				
Total Bât.sans les écoles						871'940.13	648'138.29	924'105.00	694'010.00
360	Pam 1	428'138.60	481'149.55	439'858.00	489'830.00				
361	Pam 3	727'662.80	576'090.30	754'760.00	527'110.00				
362	Pam 2	339'880.20	596'550.85	431'480.00	630'600.00				
363	Salle du Passoir	38'453.80	28'822.80	50'220.00	36'300.00				
364	Collège des Chavannes	136'417.90	149'135.00	129'420.00	156'835.00				
365	Appartement des Chavannes	200.00	15'960.00	3'500.00	15'960.00				
Total Bâtiments Ecoles						1'670'753.30	1'847'708.50	1'809'238.00	1'856'635.00
40	Administration	81'659.60		91'000.00					
42	Urbanisme	450'215.75	58'312.80	486'500.00	72'500.00				
43	Routes	507'413.25	12'320.60	518'840.00	11'000.00				
44	Parcs,Promenades,Cimetière	133'573.20	2'400.00	177'980.00	3'900.00				
45	Ordures Ménagères,Déchets	526'103.31	385'338.15	488'485.00	362'000.00				
46	Réseau Egoûts et Epuration	142'334.95	142'334.95	131'000.00	131'000.00				
47	Cours d'eau								
Total Travaux						1'841'300.06	600'706.50	1'893'805.00	580'400.00
51	Enseignement primaire	891'341.55		861'900.00					
52	Enseignement secondaire	961'483.50		929'450.00					
53	Enseignement spécialisé								
54	Orientalion professionnelle	5'135.30		5'400.00					
58	Temples et Cultes	63'233.80		62'210.00					
Total Instruction publ. et cultes						1'921'194.15	0.00	1'858'960.00	0.00
Report						12'657'412.16	15'583'282.68	11'687'317.00	14'226'986.00

Présentation succincte

Comptes 2012
Charges

Revenus

Budget 2012
Charges

Revenus

Comptes 2012
Charges

Revenus

Budget 2012
Charges

Revenus

Report

60	Administration	1'476.95	87'307.15	1'000.00	45'250.00
61	Corps de Police	460'553.00		458'465.00	500.00
62	Office de la Population	72'660.90	13'423.60	73'850.00	10'600.00
63	Police du comm.et sanitaire	1'615.50		3'200.00	
64	Service des inhumations	787.95		3'500.00	100.00
65	Défense incendie	65'741.00	7'550.00	70'200.00	9'060.00
66	Proteccion civile	53'161.35		63'000.00	
66	Abattoirs				
71	Régionalisation Aide Sociale	357'304.95		408'330.00	
72	Prévoyance soc.cantonale	1'610'523.00		1'601'345.00	
73	Santé Publique	345'947.75		385'160.00	
81	Service des eaux	397'563.73	396'227.85	356'500.00	352'300.00

Total Police

Total Sécurité Sociale

Total Services Industriels

TOTALUX

Excédent charges/revenus

12'657'412.16	15'583'282.68	11'687'317.00	14'226'986.00
655'996.65	108'280.75	673'215.00	65'510.00
2'313'775.70	0.00	2'394'835.00	0.00
397'563.73	396'227.85	356'500.00	352'300.00
16'024'748.24	16'087'791.28	15'111'867.00	14'644'796.00
63'043.04			467'071.00

Comptabilité							
CY Commune de Cossonay		COMPTES DE FONCTIONNEMENT					06.05.2013
Compte	Désignation	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	* ADMINISTRATION GENERALE *	2'436'542.82	470'334.03	2'309'470.00	456'730.00	2'067'166.31	363'896.85
2	* FINANCES *	3'718'136.60	11'926'964.16	2'683'599.00	10'571'811.00	3'221'789.83	10'737'224.49
3	* DOMAINES ET BATIMENTS *	2'740'238.53	2'585'277.99	2'941'483.00	2'618'045.00	2'978'805.12	2'573'693.82
4	* TRAVAUX *	1'841'300.06	600'706.50	1'893'805.00	580'400.00	1'664'071.65	655'113.30
5	* INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES *	1'921'194.15		1'858'960.00		1'748'416.65	
6	* POLICE *	655'996.65	108'280.75	673'215.00	65'510.00	390'915.00	143'323.70
7	* SECURITE SOCIALE *	2'313'775.70		2'394'835.00		2'277'879.50	
8	* SERVICES INDUSTRIELS *	397'563.73	396'227.85	356'500.00	352'300.00	456'881.56	455'714.40
	TOTALISATION	16'024'748.24	16'087'791.28	15'111'867.00	14'644'796.00	14'805'925.62	14'928'966.56
	Résultat	63'043.04			467'071.00	123'040.94	

LISTE DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2012

CENTRE DE CHARGE	PREAVIS	OBJET	BUDGET	COMPTES	TOTAUX
150.3315	04/2011	Subvention SA du Casino	15'000.00	15'000.00	15'000.00
151.3313	11/2010	Matériels scéniques du Théâtre	6'090.00	0.00	0.00
230.3311	03/2001	Assainissement de la rue Neuve (EC+EU)	38'000.00	38'000.00	
230.3311	7/2008-3/2010	Rue des Terreaux	25'000.00	0.00	
230.3311	1/2005-6/2008-12/2009	Rue des Etangs et Carrefour de la Poste	66'700.00	66'700.00	
230.331	10/2011	Arrêt de bus, Rte de Morges	3'500.00	0.00	104'700.00
230.3312	08/1991	Bâtiment des travaux	65'000.00	0.00	
230.3312	6/2003-1/2007	Transformation bâtiment Funiculaire	95'000.00	95'000.00	
230.3312	05/2006	Transformation cuisine, restaurant & terrasse du Pré-aux-Moines	57'930.00	57'930.00	
230.3312	07/2009	Réfection toit plat de la Voirie	2'660.00	0.00	152'930.00
230.3313	8/2010	Véhicule Multi Lift de Voirie	24'672.00	24'672.00	24'672.00
354.3312	10/1998	Eglise St-Pierre et St-Paul - LDR	27'600.00	27'600.00	27'600.00
357.3312/3312.1	06/2002	Parking des Chavannes	88'520.00	88'520.00	88'520.00
360.3312	11/1990	Amortissement Pam 1	104'710.00	104'710.00	
360.3312.1	11/2009	Création cinq classes Pam 1 & 2	12'878.00	12'878.00	117'588.00
361.3312	11/1990	Part communale bâtiment PAM 3-Aula	132'130.00	132'130.00	
361.3312.1	11/1990	Part école bâtiment Pam 3-Aula	177'860.00	177'860.00	309'990.00
362.3312.1	11/1990	Amortissement Pam 2	133'030.00	78'100.00	78'100.00
450.3312	07/2005	Poursuite du programme d'installation de conteneurs enterrés	10'000.00	8'662.40	8'662.40
460.3311	03/2001	Assainissement de la rue Neuve (EC+EU)	19'000.00	19'000.00	19'000.00
AMORTISSEMENTS A REPORTER			1'105'280.00		946'762.40

LISTE DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2011 - PAGE 2

CENTRE DE CHARGE	PREAVIS	OBJET	BUDGET	COMPTES	TOTAUX
Amortissements supplémentaires		REPORT	1'105'280.00		946'762.40
230.3321	10/2011	Arrêt de Bus, Rte de Morges	0.00	971.95	
	17/2002	PGA	0.00	48'404.60	
	05/2006	Cuisine du restaurant	0.00	231'730.20	
	08/2010	Véhicule utilitaire Multilift	0.00	222'042.80	
	04/2011	Subvention SA du Casino	0.00	120'000.00	
					623'149.55
AMORTISSEMENTS TOTAUX			1'105'280.00		1'569'911.95

Attestation de vérification

Au Conseil communal de la

Commune de Cossonay

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de la Commune de Cossonay pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité de la Municipalité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS) et aux Directives pour la révision des comptes communaux. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes aux dispositions du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.


Lausanne, le 17 mai 2013

BDO SA



René-Marc Blaser

Expert-réviseur agréé



pp Nicolas Métraux

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable